



Les déchets représentent un danger pour nos oiseaux forestiers

Quelques oiseaux forestiers endémiques de La Réunion fortement menacés par les populations de chats et de rats errants.



L'OISEAU LA VIERGE



LE TUIT-TUIT



LE PETREL DE BARAU



LE MERLE PAYS



Ces oiseaux figurent sur la liste des espèces protégées de l'arrêté ministériel du 17 février 1989.

Le Tec-tec *Saxicola tectes*



Petit oiseau forestier très familier, il s'approche souvent très près des promeneurs. Espèce unique à l'île de La Réunion, le Tec-tec se rencontre dans la plupart des formations de végétation indigène de l'île, dans les secteurs de forêt de moyenne altitude jusqu'au sommet du Piton des Neiges. Endémique de La Réunion, il fait partie des espèces protégées par arrêté ministériel du 17 février 1989.

LE Tuit-tuit *Coracina newtoni*



L'Echenilleur ou Tuit-Tuit est un oiseau exclusivement forestier de la taille du Merle pays. Il est localisé que dans 16 km² au nord de l'île entre 1200 et 1800 mètres d'altitude. Le Tuit-tuit chasse principalement certains insectes et araignées.

Le Pétrel de Barau *Pterodroma baraui*



Oiseau marin de taille moyenne, il est visible en fin d'après-midi sur la côte nord et ouest de l'île de La Réunion. Les Pétrels de Barau se reconnaissent par leur vol caractéristique. Les éclairages urbains les attirent, les désorientent et les mettent en danger. Ils finissent par devenir la proie des chiens et chats errants. Il est strictement interdit de le chasser, de le maintenir en captivité.

La Papangue *Circus maillardi*



La Papangue est le seul rapace nicheur de l'île. Uniquement présent à l'île de La Réunion, on peut le rencontrer dans tous les types de milieux, même au-dessus des zones urbaines. Elle se rencontre principalement au-dessus des forêts, de 400 à plus de 2000 mètres. Il est interdit de la chasser, de la maintenir en captivité et de la gêner de quelque façon que ce soit.

Office National des Forêts
Tél : 0262 90 48 00
dr.reunion@onf.fr
www.onf.fr/la-reunion

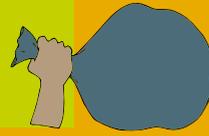
Réalisation et illustration :
ONF (Service Communication)
Crédit photos : Jean-Michel Probst et SEOR
© Mars 2013

Je protège ma forêt, je ramène mes déchets



Gardons nos forêts propres

Ramenons nos déchets à la maison



Les chiffres

400 à 500 tonnes de déchets sont ramassées chaque année sur les sites naturels de l'île.

500.000 euros sont dépensés par an pour ramasser les déchets en milieu naturel.

Il existe deux types de déchets :



Les déchets biodégradables



Les déchets non biodégradables



Les déchets polluent nos sites et coûtent très cher à collecter.

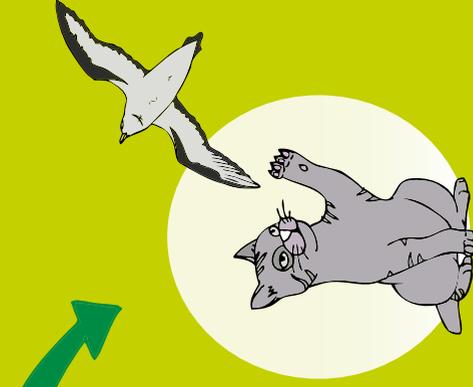


Ces déchets font augmenter les populations de rats et de chats qui s'en nourrissent.

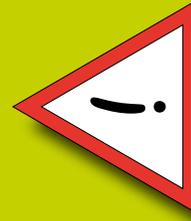
L'augmentation de leur population met en danger les oiseaux de nos forêts



Les rats s'attaquent aux oeufs d'oiseaux et aux bourgeons de plantes endémiques.



Les chats s'attaquent aux oiseaux endémiques : un pétrel sur deux est mangé par des chats.



RAMENONS NOS DECHETS !

Jeter ses déchets, même biodégradables, en milieu naturel, nuit à la beauté des milieux naturels et met en péril la biodiversité de notre île.